



InitiaDROIT

Le droit vivant dans la Cité
Association Reconnue d'Utilité Publique

DES AVOCATS BÉNÉVOLES IMPLIQUENT LES ÉLÈVES DANS LA VIE CITOYENNE

InitiaDROIT est une association d'avocats bénévoles RUP, agréée et sous convention avec les Ministères de la Justice et de l'Éducation nationale.

Créée en 2005, au Barreau de Paris, elle se développe progressivement dans les Barreaux.

L'association est apolitique, aconfessionnelle et sans but lucratif.

Elèves aujourd'hui, citoyens demain !

Notre objectif est de faire prendre conscience aux collégiens et lycéens que le Droit est partout et les concerne au quotidien.

Les interventions des avocats bénévoles permettent aux jeunes d'acquérir les clefs de la citoyenneté. Ils réfléchissent sur leurs droits mais également sur leurs devoirs et comprennent le sens et l'utilité des règles pour vivre en Société.

Tous les établissements du secondaire, publics et privés sous-contrat, centres d'accueil d'élèves en exclusion scolaire temporaire et classes hôpital ont vocation à en bénéficier.

La « méthode » InitiaDROIT est interactive, originale et protégée.

A la demande du professeur, l'avocat se rend dans la classe pour illustrer une thématique du programme d'Enseignement Moral et Civique pour laquelle l'association lui adresse un dossier complet.

L'association intervient également dans le cadre des événements organisés par l'Éducation nationale, parfois avec la Délégation Interministérielle de la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) ou à l'initiative des établissements scolaires.

InitiaDROIT,
c'est chaque année.

35 000 élèves
ayant bénéficié d'interventions d'avocats
bénévoles.

1300 avocats bénévoles
formés à la « méthode » InitiaDROIT

370 thématiques
correspondant aux programmes officiels
(sur différents domaines du Droit)



Les thèmes d'interventions

peuvent être adaptés pour d'autres niveaux de classe



Au collège (1h par classe/thème)

6ème

- Nom et nationalité
- Les droits et les devoirs de l'enfant
- Le Droit au quotidien
- La laïcité
- La médiation (jeu de rôles)

5ème

- Les discriminations
- De l'incivilité aux agressions volontaires
- Alcool et substances illicites
- La protection de l'environnement et risques sanitaires
- Internet, réseaux sociaux et liberté d'expression
- Les armes



4ème

- Respect de la vie privée, droit à l'image
- Harcèlements
- La complicité, la dénonciation et la récidive
- Vol, racket et violences
- Paix civile et liberté de conscience

3ème

- La famille et l'autorité parentale
- Egalité homme/femme
- La vie en entreprise
- Les délits liés à l'argent
- La profession d'Avocat



Au lycée (2h par classe/thème)

2nde

- Les principes généraux du Droit
- Respect du bien d'autrui
- La preuve et l'enquête judiciaire
- Les droits de la défense et le casier judiciaire
- Le droit des étrangers et le droit d'asile
- Le droit des mineurs

1ère

- Avoir 18 ans
- Le contrat de travail
- Contrats et droits du consommateur
- Droit fiscal et social
- Les animaux et le droit
- Initiation à la plaidoirie/éloquence



Terminale

- Bioéthique et droit médical
- La violence dans la Société
- Le terrorisme
- La citoyenneté européenne
- Le droit international

Renseignements sur les demandes d'interventions, la documentation juridique et nos évènements sur www.initiadroit.com



Dès son affectation, l'avocat bénévole prendra l'attache du professeur pour mettre en place son intervention (sous-thème, jour et heure).

Le réseau d'InitiaDROIT

Consulter la liste des barreaux partenaires sur <https://initiadroit.com>

Conformément à la Convention nationale signée avec les Ministères de la Justice et de l'Éducation nationale, **InitiaDROIT** a vocation à se développer dans tous les Barreaux (partenaires) et toutes les Académies ainsi que dans les lycées affiliés à l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger).



Partenariats



30 Barreaux sont signataires d'une convention de partenariat avec **InitiaDROIT**. Les avocats bénévoles de chacun de ces Barreaux interviennent dans les classes de collèges et de lycées situés sur leur ressort.



La Conférence des Bâtonniers de France et d'Outre-Mer soutient le développement de l'action à l'ensemble des barreaux.



Tous les deux ans, le Conseil Économique, Social et Environnemental accueille les 600 élèves des classes finalistes de la Coupe Nationale des Elèves Citoyens.



Signature le 12 septembre 2018 d'une convention avec la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT en vue d'intervenir dans les classes sur des thèmes liés à ces thématiques, notamment dans des collèges situés en REP.

Mécénat

Être mécène, pourquoi ?

- Contribuer aux actions d'éducation au droit auprès des élèves et au développement dans l'ensemble du territoire.
- Valoriser votre image d'Entreprise socialement responsable en aidant à la transmission aux jeunes des valeurs qui garantissent la pérennité de la Démocratie et la paix sociale.
- Donner une visibilité de votre Entreprise à travers les publications et actions extérieures de l'association.
- Participer à la Coupe Nationales des Elèves Citoyens 2022/2023, concours ouvert à tous les collégiens et lycéens de France et d'Outer-Mer.

Quels avantages ?

- Si vous êtes une Entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés : votre don vous donne droit à une réduction fiscale de 60% (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires).
- Si vous êtes un Particulier : 66% du montant de votre don peut être déduit de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).
- Intervenir aux événements organisés par l'association et remettre des trophées aux lauréats.
- Devenir Membre Bienfaiteur et rejoindre le « club des Mécènes d'**InitiaDROIT** »

Taxe d'Apprentissage

InitiaDROIT est habilitée à percevoir le solde de la TA (13%) qui constitue pour l'association une ressource très précieuse (un reçu de paiement vous sera remis).

Ce qu'ils en disent



A une époque où le besoin de droit se fait croissant, il est indispensable de partager ses fondamentaux avec les plus jeunes. Depuis près de 20 ans, nos avocats, par le biais d'**InitiaDROIT**, s'attellent à cette belle et essentielle tâche. Ils transmettent leur savoir mais aussi et surtout leur expérience via la « méthode **InitiaDROIT** ». Au travers de celle-ci, les collégiens et lycéens découvrent la réalité sensible, quotidienne de la justice. En s'engageant bénévolement dans cette mission pédagogique, nous défendons l'idée d'un droit ouvert, à la portée et au service des citoyens. Personne mieux qu'un avocat ne sait à quel point la défense de nos libertés en dépend. Je remercie très sincèrement tous les confrères qui font vivre **InitiaDROIT**.

Julie COUTURIER, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris et Présidente



Le droit accompagne chacun, tout au long de sa vie. Connaître le fonctionnement de la justice, mieux l'appréhender par des expériences et des projets partagés avec les professionnels du droit : telle est la mission d'**InitiaDROIT**, aux côtés du ministère de la Justice et du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. La finalité du droit est de contribuer à la paix civile entre les hommes. L'éducation au droit permet à la jeunesse de France, de comprendre l'importance du droit et donne des clés pour résoudre les conflits et lutter contre les injustices. Je salue l'engagement bénévole des avocats impliqués dans ce projet en faveur des élèves, depuis 2005. Je le soutiens. La demande de Justice est immense dans notre société. Je souhaite que la diffusion de la culture juridique et judiciaire dans les établissements scolaires soit la plus large possible. Je renouvelle tous mes vœux de pleine réussite pour cette cause essentielle.

Eric DUPOND-MORETTI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice



Le droit constitue un des fondements de notre société, il est pourtant mal connu et parfois mal aimé. La démarche pédagogique d'**InitiaDROIT**, parce qu'elle part de problèmes très concrets qui les touchent, permet aux élèves de comprendre le sens du droit, sa présence indispensable pour qu'une vie en société soit possible. Le droit, ainsi appréhendé, compris dans son lien avec l'histoire, les besoins de la société et leurs évolutions, son incarnation dans l'Etat, apparaît aux yeux des élèves comme un fondement du vivre ensemble. **InitiaDROIT** contribue ainsi à la formation de citoyens éclairés et peut faire naître des vocations. Je veux saluer l'action de l'association **InitiaDROIT** et ses 1300 avocats bénévoles, qui contribue à faire connaître le droit chaque année auprès de 35000 élèves, je souhaite que son action se poursuive et s'étende au profit des citoyens de demain que sont nos élèves.

Pap NDIAYE, Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse

InitiaDROIT
Le Droit Enseigné dans les Collèges

COUPE NATIONALE DES ELEVES CITOYENS 2022-2023
" L' intelligence artificielle (IA) : progrès ou dérives ? "

Finale à Paris le 04 avril 2023
au Conseil Economique Social et Environnemental
www.initiadroit.com - www.eduscol.education.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
AVOCATS BARREAU DE PARIS

Retrouvez notre documentation juridique et événement sur www.initiadroit.com